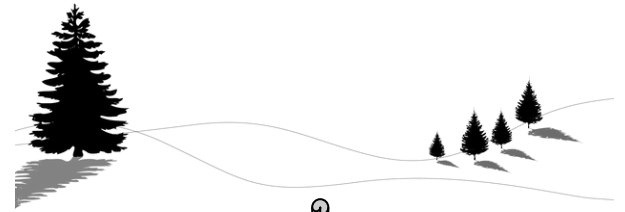




Municipalité du Village de Roxton Falls
26, rue du Marché
Roxton Falls (Québec) J0H 1E0
Téléphone : 548-5790
Courriel : roxton@roxtonfalls.ca
Site internet : roxtonfalls.ca



BUDGET 2026

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Tel que requis par le *Code municipal*, voici un document explicatif du budget qui a été adopté par votre conseil municipal, le 9 décembre 2025. Les membres du conseil ont préparé le budget 2026 en ayant comme principale préoccupation le maintien du même niveau de service de qualité, tout en tenant compte de l'inflation de 3,3%, enregistrée au Québec. Le budget de la municipalité est donc d'un total de 1 957 500 \$ pour 2026, comparativement à 2 009 000 \$ en 2025. À première vue, ces chiffres indiquent une réduction des dépenses ce qui n'est toutefois pas le cas. En effet, il faut prendre en compte qu'en 2025 nous avons une dépense budgétée pour terminer les rues des Pins et des Lilas, montant qui n'est plus, au budget pour l'année 2026.

L'évaluation foncière des immeubles imposables passe de 200 795 500 \$ à 202 803 700 \$, soit une hausse de 2 008 200 \$, laquelle hausse est attribuable aux mises à jour du rôle d'évaluation effectuées, en lien avec des travaux réalisés sur les différentes propriétés.

Présentation du budget 2026

Les élus ont tout mis en œuvre afin que le taux de taxation puisse répondre aux besoins financiers de la municipalité, tout en respectant la capacité de payer des contribuables. L'ensemble des taxes imposées sur la valeur foncière, passeront à un total de 0.6047 \$/100 \$ d'évaluation, comparativement à 0.5917 \$/100 \$ d'évaluation en 2025, calculé au taux de base, soit une hausse de 0.0006 \$/100 \$. Les immeubles non résidentiels et industriels auront un taux légèrement plus élevé, et ce, afin de rééquilibrer progressivement les diverses catégories.

Votre compte de taxes 2026 : taux de taxation

Les différents taux sont établis comme suit :

<u>Taxes</u>	<u>Taux 2025</u> Par tranche de 100 \$/d'évaluation	<u>Taux 2026</u> Par tranche de 100 \$/d'évaluation	<u>Taux en %</u>
Taxe foncière générale : taux de base	0.5015 \$	0.5139 \$	2.47%
1° Catégorie des immeubles non résidentiels;	0.5767 \$	0.6086 \$	5.53%
2° Catégorie des immeubles industriels;	0.6018 \$	0.6341 \$	5.36%
3° Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus;	0.6266 \$	0.6421 \$	2.47%
4° Catégorie des immeubles agricoles; (la loi interdit d'imposer un taux supérieur au taux de base)	0.5015 \$	0.5139 \$	2.47%
Sûreté du Québec	0.0511 \$	0.0518 \$	
Règl. Emprunt Hôtel de Ville (fin prévue en 2026)	0.0085 \$	0.0086 \$	
Règl. Emprunt pour Caserne (fin prévue en 2026)	0.0032 \$	0.0032 \$	
Règl. Emprunt - Développement domiciliaire (fin en 2039)	0.0087 \$	0.0087 \$	
Règl. Emprunt - Rue de la Rivière (fin en 2027)	0.0098 \$	0.0097 \$	
Règl. Emprunt - Piste multi. Rue du Marché (fin en 2037)	0.0089 \$	0.0088 \$	
Total :	0.5917 \$*	0.6047 \$*	

*Taux de base

TAXES DE SERVICES

Collecte des matières résiduelles (par unité desservie)	215 \$ (au lieu de 200 \$)
Taxe pour le service d'égout (par unité desservie)	155 \$ (au lieu de 138 \$)
Vidange d'une installation septique (par installation desservie)	125 \$ (au lieu de 122 \$)

TABLEAU COMPARATIF 2025 - 2026		
REVENUS	BUDGET 2025	BUDGET 2026
Taxe foncière	1 040 747 \$	1 082 757 \$
Sûreté du Québec	102 607 \$	105 052 \$
Taxe pour les collectes de matières résiduelles	137 525 \$	147 545 \$
Taxe pour le service de gestion des eaux usées (égout)	107 435 \$	120 950 \$
Taxe pour programme régional de vidange des fosses septiques	3 660 \$	3 660 \$
Règlement d'emprunt # 06-2004 - Hôtel de ville	17 068 \$	17 441 \$
Règlement d'emprunt # 07-2004 - Caserne	6 425 \$	6 490 \$
Règlement d'emprunt # 03-2014 - Développement domiciliaire	17 469 \$	17 644 \$
Règlement d'emprunt # 04-2017 - Travaux rue de la Rivière	19 678 \$	19 672 \$
Règlement d'emprunt # 03-2021 - Piste multi. rue du Marché	17 871 \$	17 847 \$
Programme de revitalisation (crédits de taxes foncière)	- 80 028 \$	- 57 671 \$
Tenant lieu de taxes (école et bureau de poste)	199 918 \$	174 016 \$
Péréquation - Partage TVQ, Redevances/l'élimination des matières résiduelles		
Services rendus aux municipalités (Premiers répondants)	37 450 \$	40 735 \$
Autres services rendus : loyer garderie, bibliothèque, adm. Régie incendie	93 545 \$	100 160 \$
Autres revenus : droits mutations, permis, intérêts, etc.	75 130 \$	107 642 \$
Transferts - Aide financière pour rue de la Rivière (53 500\$ et TECQ (rue des Pins/des Lilas - 159 000\$)	212 500 \$	53 560 \$
TOTAL DES REVENUS	2 009 000 \$	1 957 500 \$
DÉPENSES	BUDGET 2025	BUDGET 2026
Administration générale	490 555 \$	499 599 \$
Sécurité publique	316 035 \$	325 321 \$
Transport routier	352 605 \$	361 870 \$
Hygiène du milieu	252 055 \$	307 240 \$
Santé et Bien être (Immeuble de la garderie)	20 000 \$	21 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	45 220 \$	46 215 \$
Loisirs et culture	144 745 \$	142 480 \$
Frais de financement	46 300 \$	36 690 \$
Remboursement de la dette	119 105 \$	124 205 \$
Affectations	- 95 620 \$	35 380 \$
Immobilisations et Infrastructures	318 000 \$	57 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 009 000 \$	1 957 500 \$

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, au nom des élus et des employés municipaux, un très Joyeux temps des fêtes !

Que la magie des fêtes rayonne en vos cœurs et vous apporte paix et bonheur.

Pierre Larivière, Maire



Nous vous invitons à y assister en grand nombre !!!

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé, du vendredi 19 décembre 2025 au 4 janvier 2026. L'horaire régulier reprendra le lundi 5 janvier 2026. La séance ordinaire de conseil du mois de janvier, aura lieu le lundi 12 janvier 2026 à 19h.